

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1189

11 novembre 2005

SOMMAIRE

AB Luxembourg S.A., Luxembourg	57026	Europ Assets Holding S.A., Wiltz	57031
AB Luxembourg S.A., Luxembourg	57026	European Mobile Communications S.A., Luxembourg	57055
AB Luxembourg S.A., Luxembourg	57026	Ex & Co Partners, S.à r.l., Rodange	57040
Actinter, S.à r.l., Luxembourg	57047	Fado Holding S.A., Luxembourg	57041
Acuazahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg	57034	Gedial S.A., Luxembourg	57042
Acuazahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg	57034	Gemplus International S.A., Senningerberg	57039
Adleek S.A., Luxembourg	57047	Genua Holding S.A., Luxembourg	57072
Apollo Rida Retail, S.à r.l., Luxembourg	57035	Gestman S.A., Luxembourg	57059
Argess Lux S.A., Diekirch	57031	Golden World Services S.A., Luxembourg	57058
Arianespace Finance S.A., Luxembourg	57055	Hudson Euro Co, S.à r.l., Luxembourg	57055
Aston S.A., Luxembourg	57048	Human Technologies S.A., Luxembourg	57042
AT & T Luxembourg S.A., Hesperange	57030	IFDC Investment Management Co. S.A., Luxembourg	57049
Atilia Holding S.A., Luxembourg	57045	IFDC Investment Management Co. S.A., Luxembourg	57049
Atilia Holding S.A., Luxembourg	57046	IMOSA-Industries Métallurgiques d'Outre-Mer S.A., Luxembourg	57061
Atlantica Holding S.A., Livange	57042	Immobilière Park Warcken, S.à r.l., Erpeldange	57033
BCIO S.A., Livange	57040	Ingelux S.A., Luxembourg	57049
BPER International Sicav, Luxembourg	57034	Instantel Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	57056
BPER International Sicav, Luxembourg	57034	Instantel Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	57056
Britt Participations S.A., Luxembourg	57048	Instantel Holding Company, S.à r.l., Luxembourg	57043
Britt Participations S.A., Luxembourg	57048	Investing Partners S.A.H., Luxembourg	57047
Britt Participations S.A., Luxembourg	57048	Izoard, S.à r.l., Ell	57030
Canal House International Holding, S.à r.l., Mamer	57066	Jason Capital Corp. S.A., Luxembourg	57044
Canal House International Holding, S.à r.l., Mamer	57069	Jesta Capital Corp. S.A., Luxembourg	57044
Canon Luxembourg S.A., Howald	57043	JFC Optic, S.à r.l., Everlange	57030
(Le) Cap Azur, S.à r.l., Luxembourg	57062	JPMorgan Asset Management (Europe), S.à r.l., Senningerberg	57031
Capale S.A., Luxembourg	57044	Kurt Beier Luxembourg, S.à r.l., Steinsel	57057
Cedona S.A., Luxembourg	57035	Laser International S.A., Luxembourg	57040
Cedona S.A., Luxembourg	57035	LDPI S.A., Luxembourg	57040
Centre Luxembourg S.A., Luxembourg	57039	Littlewood Rent, G.m.b.H., Huldange	57031
Cochise Holding S.A., Livange	57037	Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	57044
Confiddata S.A., Bertrange	57039	LSF&T A Investments, S.à r.l., Luxembourg	57050
(The) Creative Logic S.A., Luxembourg	57050	LSF5 Steakhouse Loans, S.à r.l., Luxembourg	57048
Da Alba, S.à r.l.	57043	Lux Prestige Car S.A., Luxembourg	57041
Den Duärefatelier van Aasselburren, A.s.b.l., Asselborn	57028		
Dima S.A., Roodt-sur-Syre	57042		
Erdmann Trust Holding S.A., Luxembourg	57038		
Erdmann Trust Holding S.A., Luxembourg	57038		

Marigest Holding S.A., Luxembourg	57038	Schwabenheim, GmbH, Diekirch	57030
Marigest Holding S.A., Luxembourg	57038	SEDIAC S.A., Société Européenne de Développement des Industries Alimentaires et Cultures, Luxembourg	57060
Merlo S.A., Luxembourg	57033	Seafar S.A., Luxembourg	57052
Merlo S.A., Luxembourg	57033	Sfeir Benelux S.A., Ehlinge	57056
MG Immobilier S.A., Luxembourg	57033	Sfeir Benelux S.A., Ehlinge	57057
Milestone Strategy S.A., Luxembourg	57047	Sigma 4 Constructions S.A., Noerdange	57030
Momis S.A., Luxembourg	57053	Simon Fox Advertising S.A., Bertrange	57040
Momis S.A., Luxembourg	57053	SMC Software Management Consulting, S.à r.l., Luxembourg	57060
Mylene Products, S.à r.l., Luxembourg	57072	SMC Software Management Consulting, S.à r.l., Luxembourg	57059
Oberon S.A., Luxembourg	57047	Socavia S.A.H., Luxembourg	57037
Ordinvest S.A., Luxembourg	57049	Socavia S.A.H., Luxembourg	57037
Palmetto S.A., Luxembourg	57059	Société Maria Rheinsheim S.A., Luxembourg	57070
Pecana S.A., Luxembourg	57041	Solidal International S.A., Hobscheid	57051
Peintures Robin S.A., Useldange	57069	Soloter S.A., Rodange	57054
Peintures Robin S.A., Useldange	57070	Sphynx Développement S.A., Livange	57032
Pivoine S.A., Luxembourg	57050	Stradeq S.A., Business Solutions, Luxembourg	57041
Pivoine S.A., Luxembourg	57071	Sysmig S.A., Luxembourg	57043
Polaris Investment S.A., Luxembourg	57046	saint-paul luxembourg S.A., Luxembourg	57072
Priapeium S.A., Luxembourg	57044	saint-paul luxembourg S.A., Luxembourg	57072
Protéma S.A.H., Luxembourg	57058	TIS Finance S.A., Luxembourg	57071
R & J Holding S.A., Wiltz	57031	Tradition Investment S.A., Luxembourg	57039
R & J Holding S.A., Wiltz	57032	Veco Trust (Luxembourg) S.A., Luxembourg	57041
R & J Holding S.A., Wiltz	57032	Villa Differdange S.A., Luxembourg	57050
R & J Holding S.A., Wiltz	57032	Wanson International S.A.H., Munsbach	57071
R & J Holding S.A., Wiltz	57032		
Ran, S.à r.l., Luxembourg	57070		
S.E.L. S.A., Wiltz	57027		
Samas Luxembourg S.A., Luxembourg	57027		
Schwabenheim, GmbH, Diekirch	57029		

AB LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.991.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(054256.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

AB LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.991.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(054255.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

AB LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18-20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.991.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signature.

(054254.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

57027

S.E.L. S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 93.112.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société
en date du 24 mars 2005 à 15h30*

Bureau

La séance est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Orner Collard. Le président nomme comme scrutateur Madame Michèle Houyoux. Monsieur Pierre Collard est nommé secrétaire de l'assemblée.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe à laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents.

Ils se considèrent dûment convoqués et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, signée par les membres du bureau, indique que toutes les actions sont présentes ou représentées, qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Ordre du jour

Le président fait part de l'ordre du jour, lequel comprend les points suivants:

1. prolongation du mandat des administrateurs et du commissaire,
2. changement du siège social.

Délibérations

Après délibération, l'assemblée à l'unanimité décide:

1. de prolonger le mandat de tous les administrateurs et du commissaire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011 approuvant le bilan au 31 décembre 2010.

Le conseil d'administration se compose donc des personnes suivantes:

- Monsieur Pierre Collard, rue du Vicinal 12 à B-6900 Marloie,
 - Madame Michèle Houyoux, rue Grande-Duchesse Charlotte 71 à L-9515 Wiltz,
 - Monsieur Omer Collard, rue Grande-Duchesse Charlotte 71 à L-9515 Wiltz.
2. de transférer le siège social à Grand-rue 24 à L-9530 Wiltz à partir du 1^{er} juin 2005.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant se sont réunis les membres du conseil d'administration de la S.A. S.E.L.; lesquels membres présents, respectivement représentés, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante: de l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils ont procédé à la désignation de Monsieur Pierre Collard, pré-qualifié, comme administrateur-délégué chargé de la gestion journalière et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion avec pouvoir de représenter et d'engager la société par sa seule signature dans le cadre de cette gestion.

Tous les actes engageant la société revêtiront la co-signature obligatoire de Pierre Collard.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 16.30 heures.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 avril 2005, réf. LSO-BD00702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902019.3/2724/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juin 2005.

SAMAS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
r. C. Luxembourg B 95.412.

Il résulte de la décision des actionnaires tenue en date du 10 juin 2005 que:

1. Paul van Baarle a démissionné de sa fonction d'Administrateur B.
 2. Marcus Jacobus Dijkerman est élu nouvel Administrateur B pour La Société pour une durée de 6 ans.
 3. Paul van Baarle a démissionné de sa fonction d'Administrateur-Délégué.
 4. Marcus Jacobus Dijkerman est élu nouvel d'Administrateur-Délégué pour la Société pour une durée de 6 ans.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAMAS LUXEMBOURG S.A.

P. van Denzen

Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053520.3/683/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

DEN DUÄREFATELIER VAN AASSELBURREN, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9940 Asselborn, Maison 143.

R. C. Luxembourg F 1.127.

STATUTS

Les soussignés:

1. Baustert Carine, épouse Thines, sans état, demeurant à L-9940 Asselborn, Maison 170;
2. Dupont Robert, employé des CFL, demeurant à L-9940 Asselborn, Maison 72;
3. Emeringer Robert, indépendant, demeurant à L-9940 Asselborn, Maison 180;
4. Fandel Claude, employé des CFL, demeurant à L-9940 Asselborn, Maison 112;
5. Flick Armand, employé privé, demeurant à L-9770 Rumlange, Maison 7;
6. Klein Alice, épouse Thines, sans état, demeurant à L-9770 Rumlange, Maison 33;
7. Pinsch Josette, épouse Glod, sans état, demeurant à L-9940 Asselborn, Maison 27;
8. Schmitz Guillaume, retraité, demeurant à Asselborn, Maison 34;
9. Viance Carol, épouse Heisten, sans état, demeurant à L-9761 Lentzweiler, Maison 7;

tous de nationalité luxembourgeoise, ont transformé la société DEN DUÄREFATELIER VAN AASSELBURREN, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2005 en association sans but lucratif, dénommée ci-après l'association, régie par les présents statuts et par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

Chapitre I^{er}. Dénomination, siège et durée

Art. 1^{er}. L'association prend la dénomination: DEN DUÄREFATELIER VAN AASSELBURREN, A.s.b.l.

Art. 2. Le siège de l'association est établi dans la salle des sociétés, à L-9940 Asselborn, Maison 143

Art. 3. L'association est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Objet de l'association

Art. 4. L'association a pour objet:

- l'embellissement des villages Asselborn et Rumlange dans le cadre du «Développement Rural»,
- l'organisation d'activités culturelles,
- la sécurité routière dans les villages Asselborn, Rumlange et Lentzweiler (Section de la commune de Wincrange),
- la promotion de la sociabilité dans les mêmes villages.

Chapitre III. Membres, Admissions, Démissions, Exclusions et Cotisations

Art. 5. Le nombre des membres est illimité, mais ne peut être inférieur à trois. Pour devenir membre de l'association, on doit être résident d'un des villages Asselborn, Rumlange ou Lentzweiler (section de la commune de Wincrange).

Art. 6. La cotisation annuelle est fixée à 5 EUR. La cotisation peut être adaptée annuellement par l'assemblée générale. Le taux maximum de la cotisation ne peut pas dépasser 10 EUR.

Art. 7. La démission et l'exclusion des membres sont réglées par l'article 12 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif. L'exclusion peut être prononcée pour: a) inobservation des statuts, b) actes et omissions préjudiciables à l'objet social ou de nature à porter atteinte à l'honneur de l'association. La qualité de membre se termine également lorsqu'une démission écrite est déposée auprès du président de l'association ou lorsque l'assemblée générale décide d'exclure un membre avec une majorité de trois tiers de votes des membres présents ou représentés. Le membre démissionnaire ou exclu ou sortant et héritiers n'ont aucun droit sur le fonds social.

Chapitre IV. Administration

Art. 8. L'association est administrée par un comité composé d'un nombre impair de 5 membres au moins et 9 membres au plus, élus par l'assemblée générale. Le renouvellement du comité d'administration se fera tous les 2 ans par moitié. Les membres sortants pour la première fois seront désignés par tirage au sort.

Art. 9. Les membres du comité désignent entre eux un président, un vice-président un secrétaire et un trésorier.

Art. 10. Le comité se réunit au moins quatre fois par an sur convocation du président ou sur demande de la majorité de ses membres. Le comité ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix, en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante (en cas de son absence la voix du vice-président).

Art. 11. Les délibérations et les décisions du comité sont collégiales. Un membre du comité ne peut en aucun cas être individuellement mis en cause pour sa participation ou ses prises de position aux délibérations.

Art. 12. Lorsqu'un membre du comité cesse ses fonctions pendant l'année en cours, le comité peut provisoirement pourvoir à son remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale. Le membre du comité alors élu achèvera le mandat de son prédécesseur.

Art. 13. Un membre du comité qui pendant une période de six mois n'a plus participé aux activités de l'association sera exclu du comité.

Art. 14. Le président surveille l'exécution des statuts, et préside les réunions du comité et celle de l'assemblée générale. En cas de son absence ses réunions seront présidées par le vice-président.

Art. 15. Le secrétaire est chargé des écrits de l'association (correspondance, rapports d'activités, rapports des réunions du comité et de l'assemblée générale).

Art. 16. Le trésorier est chargé de la tenue des livres comptables. Il veille sur les recettes et les dépenses. Il établit pour chaque année le bilan des recettes et dépenses.

Art. 17. Les membres du comité n'ont aucune responsabilité personnelle concernant les engagements de l'association. Leur responsabilité est limitée au respect de leurs obligations en tant que membre du comité.

Art. 18. Tout acte impliquant l'engagement de l'association doit porter la signature du président ou du secrétaire, excepté les opérations bancaires qui sont effectuées par le trésorier ou en cas d'empêchement par le président.

Chapitre V. Assemblée Générale et Extraordinaire

Art. 19. L'assemblée générale se réunit une fois par an au cours du 1^{er} trimestre. Elle se réunit en séance extraordinaire chaque fois que cela est requis par les circonstances ou lorsqu'un cinquième des membres en fait la demande. Les assemblées générales et extraordinaires sont convoquées au moins quinze jours à l'avance par simple lettre ou par voie de la presse ou par affichage administratif aux endroits prévus dans les trois localités. Dans l'assemblée générale le bilan moral et le bilan financier de l'année écoulée seront présentés par le secrétaire respectivement par le trésorier. Le bilan financier sera approuvé par deux réviseurs de caisse, non-membre du comité, désignés annuellement par l'assemblée générale, qui sont chargés d'examiner à la fin de l'exercice les livres et les comptes de l'association et de fournir à l'assemblée générale ordinaire un rapport sur leurs constatations. L'assemblée générale se prononce sur les comptes de l'exercice écoulé et délibère sur les questions de l'ordre de jour.

Chapitre VI. Dissolution, Modifications des statuts

Art. 20. La dissolution de l'association ne peut être prononcée que par une assemblée générale convoquée à cette fin en conformité avec la loi organique du 21 avril 1928 (article 20). En cas de dissolution de l'association l'avoir de l'association sera mis à disposition du service social de la commune de Wincrange.

Art. 21. La modification des statuts se fait d'après les dispositions des articles 4,8 et 9 de la loi organique du 21 avril 1928.

Chapitre VII. Divers

Art. 22. L'A.s.b.l. DEN DUÄREFATELIER VAN AASSELBURREN décline toute responsabilité au sujet des accidents ou incidents qui pourraient se produire sur tout matériel installé aux airs de jeux à Asselborn et Rumlange, ainsi à l'occasion des réunions et fêtes organisées par lui, par ses membres ou sous son patronage.

Art. 23. Tous les cas non prévus par les statuts respectivement par la loi sont tranchés par le comité.

Le comité actuel	Nom et prénom	Adresse	Signature
Président:	Dupont Robert	L-9940 Asselborn, Maison 72	Signature
Vice-président:	Flick Armand	L-9770 Rumlange, Maison 7	Signature
Secrétaire:	Glod-Pinsch Josette	L-9940 Asselborn, Maison 27	Signature
Caissier:	Schmitz Guillaume	L-940 Asselborn, Maison 34	Signature
Membres:	Emeringer Robert	L-9940 Asselborn, Maison 180	Signature
	Fandel Claude	L-9940 Asselborn, Maison 112	Signature
	Heisten-Viance Carol	L-9761 Lentzweiler, Maison 7	Signature
	Thines-Baustert Carine	L-9940 Asselborn, Maison 170	Signature
	Thines-Klein Alice	L-9970 Rumlange, Maison 33	Signature

Asselborn, le 15 juin 2005.

Enregistré à Diekirch, le 20 juin 2005, réf. DSO-BF00200. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902070.3/000/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2005.

SCHWABENHEIM, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 97.910.

Le siège de la société fut dénoncé le 24 janvier 2005, la société reprend le siège social, Esplanade 50, L-9227 Diekirch, à partir du 1^{er} mars 2005.

Diekirch, le 27 juin 2005.

COFINOR S.A.

Signature

Enregistré à Diekirch, le 28 juin 2005, réf. DSO-BF00367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902098.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

SIGMA 4 CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8551 Noerdange, 5, Nidderpallenerstrooss.
R. C. Luxembourg B 101.027.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 17 juin 2005, réf. DSO-BF00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2005.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(902088.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

IZOARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8530 Ell, 11, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 101.335.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 20 juin 2005, réf. DSO-BF00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2005.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(902089.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

JFC OPTIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8715 Everlange, 16, rue de la Halte.
R. C. Luxembourg B 101.327.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 20 juin 2005, réf. DSO-BF00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2005.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(902090.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

SCHWABENHEIM, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 97.910.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 22 juin 2005, réf. DSO-BF00262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(902093.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.A.

AT & T LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5880 Hesperange, 1, Ceinture Um Schlass.
R. C. Luxembourg B 40.745.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05591, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(052932.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2005.

57031

ARGESS LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.
R. C. Luxembourg B 97.212.

Monsieur Jean Luc Gilissen démissionne en tant qu'administrateur et ce à partir du 1^{er} janvier 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 27 octobre 2003.

J.L. Gilissen.

Enregistré à Diekirch, le 28 juin 2005, réf. DSO-BF00366. – Reçu 89 euros.

Le Releveur (signé): Signature.

(902094.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

LITTLEWOOD RENT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9964 Huldange, 15, Om Stackburren.
R. C. Luxembourg B 102.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 17 juin 2005, réf. DSO-BF00152, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2005.

Signature.

(902096.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

EUROP ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 104.068.

La soussignée, Nathalie Ziccardi, demeurant à B-6001 Marcinelle, rue du Vieux Moulin 192, présente sa démission du poste d'administrateur de la société EUROP ASSETS HOLDING S.A.

Cette décision est effective à la date du 31 mai 2005.

Marcinelle, le 31 mai 2005.

N. Ziccardi.

Enregistré à Diekirch, le 24 juin 2005, réf. DSO-BF00283. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): M. Siebenaler.

(902105.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

R & J HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 97.262.

La soussignée, Nathalie Ziccardi, demeurant à B-6001 Marcinelle, rue du Vieux Moulin 192, présente sa démission du poste d'administrateur de la société R & J HOLDING S.A.

Cette décision est effective à la date du 31 mai 2005.

Marcinelle, le 31 mai 2005.

N. Ziccardi.

Enregistré à Diekirch, le 24 juin 2005, réf. DSO-BF00284. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): M. Siebenaler.

(902106.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

JPMorgan ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 27.900.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2005.

Certifié conforme

Pour le conseil de gérance

A. D'Alimonte

Assistant Vice-President

(053657.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

R & J HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 97.262.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 24 juin 2005, réf. DSO-BF00265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902100.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

R & J HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 97.262.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 24 juin 2005, réf. DSO-BF00266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902101.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

R & J HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 97.262.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 24 juin 2005, réf. DSO-BF00267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902102.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

R & J HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 97.262.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 24 mai 2005, réf. DSO-BF00269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902103.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

R & J HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9570 Wiltz, 17, rue des Tondeurs.
R. C. Luxembourg B 97.262.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 24 juin 2005, réf. DSO-BF00270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(902104.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

SPHYNX DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.
R. C. Luxembourg B 75.943.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053558.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

IMMOBILIERE PARK WARKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9147 Erpeldange, 2A, Beim Dreieck.
R. C. Luxembourg B 91.542.

Contrat de cession d'actions entre:

- Patrick Peters, 10, Um Kettenhouscht, L-9142 Bürden, ci-après dénommé le «vendeur»; et
- VICARO S.A., 2, Beim Dreieck, L-9147 Erpeldange, ci-après dénommé «l'acheteur».

Il est convenu ce qui suit:

1. Le vendeur vend à l'acheteur qui accepte 50 actions totalement libérées de la société à responsabilité limitée IMMO PARK WARKEN, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-9147 Erpeldange.
2. Le prix total de cette cession est fixé à 6.500,- EUR.
3. Le vendeur convient qu'il est détenteur de l'action et que cette action ne fait l'objet d'aucun cautionnement, ni d'aucune autre dette.
4. Ce contrat est soumis à la législation luxembourgeoise.

Fait à Luxembourg, le 5 mai 2003.

VICARO S.A.

P. Peters

Enregistré à Diekirch, le 22 juin 2005, réf. DSO-BF00250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(902097.3/591/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2005.

MG IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 78.585.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053561.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

MERLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 19.235.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05987, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(053528.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

MERLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 19.235.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2005

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Raul Marques en remplacement de Monsieur Philippe Slendzak. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053771.3/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

BPER INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.517.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2005

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- * M. Angelo Tantazzi, Président;
- * M. Marco Righi Nicli, Administrateur;
- * M. Maurizio Morgillo, Administrateur;
- * M. Enrico Gorla, Administrateur;
- * M. Gian Enrico Venturini, Administrateur.

Est réélue Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an:

- * ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Pour BPER INTERNATIONAL SICAV
UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
V. Bernard / I. Asseray
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053468.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

BPER INTERNATIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.517.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BE05462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour BPER INTERNATIONAL SICAV
UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.
V. Bernard / I. Asseray
Director / Director

(053470.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(053523.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Raul Marques en remplacement de Monsieur Philippe Slendzak. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., société, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05994. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053773.3/657/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

CEDONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 66.177.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF06004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(053525.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

CEDONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 66.177.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2005

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Enzo Liotino en remplacement de Monsieur Henri Grisius. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Raymond Schoentgen, ingénieur commercial, demeurant à Arlon-Freylange (B), administrateur-délégué avec le pouvoir d'engager la société sous sa seule signature;

- Monsieur Sylvain Schmit, ingénieur civil, demeurant à Athus (B).

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, diplômé I.E.C.G., demeurant à Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF06002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053776.3/657/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

APOLLO RIDA RETAIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 600,000.

Registered office: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 96.721.

In the year two thousand and five, on the fourteenth day of June.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

1. APOLLO RIDA RETAIL LLC, a Delaware limited liability company, having its principal place of business at 2 Manhattan Ville Road, 2nd Floor, Purchase, New York 10577;

2. APOLLO RIDA RETAIL (EU) LLC, a Delaware limited liability company, having its principal place of business at 2 Manhattan Ville Road, 2nd Floor, Purchase, New York 10577;

3. APOLLO POLAND REAL ESTATE CO-INVESTMENT L.P., a Delaware limited partnership, having its principal place of business at 2 Manhattan Ville Road, 2nd Floor, Purchase, New York 10577;

4. RIDA RETAIL HOLDINGS LLC, a Delaware limited liability company, having its principal place of business at 4669 Southwest Freeway, Suite 700, Houston, Texas 77027,

here all represented by M^e Dirk Leermakers, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of four powers of attorney given on June 3 and 6, 2005.

The said proxies, having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their representative, have requested the notary to state that:

- the appearing parties are the only shareholders of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) existing under the name of APOLLO RIDA RETAIL, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), with registered office at L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, dated 10 October 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1246 of November 25, 2003 (the Company).

The articles of association of the Company have been amended pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, dated 26 April 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 708 of July 9, 2004;

- the capital of the Company is set at EUR 600,000 (six hundred thousand Euro) divided into 1,478 (one thousand four hundred seventy-eight) Class A Shares, 1,478 (one thousand four hundred seventy-eight) Class B Shares, 2,324 (two thousand three hundred twenty-four) Class C Shares, 720 (seven hundred twenty) Class D Shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) each;

- the shareholders of the Company have decided to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation;

- full discharge is granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate;

- the shareholders of the Company have decided to appoint FAIRLAND PROPERTY LIMITED, a company incorporated and organized under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, the British Virgin Islands, registered with the trade register of the British Virgin Islands under number 517295 as liquidator; and

- the shareholders of the Company have decided that the liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the liquidator will have the broadest powers to perform its duties and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the liquidator.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quatorzième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1. APOLLO RIDA RETAIL LLC, une société à responsabilité limitée établie sous le droit de l'Etat du Delaware et ayant son principal établissement à 2 Manhattan Ville Road, 2^e étage, Purchase, New York 10577;

2. APOLLO RIDA RETAIL (EU) LLC, une société à responsabilité limitée établie sous le droit de l'Etat du Delaware et ayant son principal établissement à 2 Manhattan Ville Road, 2^e étage, Purchase, New York 10577;

3. APOLLO POLAND REAL ESTATE CO-INVESTMENT, L.P., une société en commandite établie sous le droit de l'Etat du Delaware et ayant son principal établissement à 2 Manhattan Ville Road, 2^e étage, Purchase, New York 10577;

4. RIDA RETAIL HOLDINGS LLC, une société à responsabilité limitée établie sous le droit de l'Etat du Delaware et ayant son principal établissement à 4669 South West Freeway, Suite 700, Houston, Texas 77027,

toutes représentées ici par Maître Dirk Leermakers, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de quatre procurations données les 3 et 6 juin 2005.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées *ne varietur* par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- les comparantes sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de APOLLO RIDA RETAIL, S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.721, constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1246 en date du 25 novembre 2003 (la Société).

Les statuts de la Société ont été modifiés par acte de Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 708 en date du 9 juillet 2004;

le capital social de la Société s'élève à EUR 600.000 (six cent mille euros) divisé en 1.478 (mille quatre cent soixante-dix-huit) Parts Sociales de Classe A, 1.478 (mille quatre cent soixante-dix-huit) Parts Sociales de Classe B, 2.324 (deux mille trois cent vingt-quatre) Parts Sociales de Classe C et 720 (sept cent vingt) Parts Sociales de Classe D ayant une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune;

- les associés de la Société ont décidé de liquider la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation;

- les associés de la Société donnent pleine et entière décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat;

- les associés de la Société ont décidé de nommer comme liquidateur FAIRLAND PROPERTY LIMITED, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, avec siège social à P.O. Box 3161, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, inscrite auprès du registre de commerce des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 517295; et

- les associés de la Société ont décidé que le liquidateur préparera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer sa mission et que la Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du liquidateur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: D. Leermakers, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 17 juin 2005, vol. 431, fol. 98, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 juin 2005.

H. Hellinckx.

(053060.3/242/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2005.

COCHISE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires «Le 2000».

R. C. Luxembourg B 62.125.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053564.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SOCAVIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 56.380.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05970, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(053536.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SOCAVIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 56.380.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 janvier 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053683.2//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ERDMANN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.604.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(053526.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ERDMANN TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 20.604.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2005

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Raul Marques en remplacement de Monsieur Philippe Slendzak. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053772.3/657/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

MARIGEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.990.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(053530.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

MARIGEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.990.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au, 32 boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Rudi Marien, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au Sint-Martem-Latem, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renommée comme commissaire aux comptes:
- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.
Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2005, réf. LSO-BF05982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053768.3/657/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

CENTRE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,

Capital social: EUR 31.000,-

Siège social: L-1661 Luxembourg, 47, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 44.874.

Les comptes annuels, l'affectation des résultats, par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08269 / BF08267, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(053531.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

TRADITION INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

R. C. Luxembourg B 69.860.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053567.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

CONFIDDATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 82.622.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053571.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

GEMPLUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 1, Hohenhof.

R. C. Luxembourg B 73.145.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'assemblée générale annuelle de la société GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (la «Société») tenue à Luxembourg en date du 26 avril 2005 que:

- le mandat du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. a été renouvelé pour un terme d'une année, le mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Pour GEMPLUS INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053682.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57040

LASER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.814.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06952, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
LASER INTERNATIONAL S.A.
Signature

(053572.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

LDPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 82.696.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053573.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

BCIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires «Le 2000».
R. C. Luxembourg B 77.800.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053574.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SIMON FOX ADVERTISING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.018.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053576.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

EX & CO PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4832 Rodange, 402, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 103.984.

Extrait du contrat de cession de parts signé le 18 octobre 2004

En vertu de l'acte de cession de parts du 18 octobre 2004,

FOREIGN PROPERTIES INVEST S.A.H., ayant son siège social à L-4832 Rodange, 402, route de Longwy, a transféré une part détenue dans la société à Jacqueline Musty, demeurant à B-6791 Athus, 9/42, rue des Marguerites.

Les associés de la société sont à présent:

- Musty Jacqueline	1 part sociale
- FOREIGN PROPERTIES INVEST S.A.H.	99 parts sociales

Rodange, le 8 juin 2005.

E. Brion
Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053661.3/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57041

FADO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 62.040.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053577.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

LUX PRESTIGE CAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 89.937.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053578.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

PECANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.903.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06939, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PECANA S.A.

Signature

(053580.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.491.

Le bilan au 31 décembre 2004 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(053583.3/1022/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

STRADEQ S.A., BUSINESS SOLUTIONS, Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 96.893.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du conseil d'administration de la société anonyme STRADEQ S.A., BUSINESS SOLUTIONS, ayant son siège social à L-2250 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 96.893;

en vertu d'un pouvoir à elle conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 18 février 2005; une copie du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme STRADEQ S.A., BUSINESS SOLUTIONS, constituée suivant acte reçu en date du 28 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 1294 du 4 décembre 2003, a, lors de sa constitution, libéré son capital social à concurrence de 50% (cinquante pour cent), soit pour la somme de EUR 15.500,- (quinze mille cinq cents euros).

II.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 18 février 2005, a constaté que les actionnaires ont payé entre-temps un montant de EUR 15.500,- (quinze mille cinq cents euros), de sorte que le capital de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) est actuellement libéré à concurrence de 100% (cent pour cent), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2005, vol. 24CS, fol. 6, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2005.

J. Elvinger.

(055108.3/211/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

**DIMA S.A., Société Anonyme,
(anc. MEGATEL S.A.).**

Siège social: L-6916 Roodt-sur-Syre, 30, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 84.132.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

J. Elvinger

Notaire

(053586.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ATLANTICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires.
R. C. Luxembourg B 84.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06368, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053591.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

HUMAN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 88.182.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053592.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

GEDIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 87.002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(053626.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SYSMIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 92.167.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053593.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

CANON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 21, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 16.539.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 3 mai 2005, que:

- la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, S.à r.l., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 86.145, sise à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée réviseur d'entreprises jusqu'au 2 mai 2006, date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005,

- la démission de Monsieur Norman Eley de ses fonctions d'administrateur est acceptée,

- Monsieur Angelo Van Wilderen, né le 11 octobre 1969 à Ninove (B) et demeurant à B-1740 Ternat, Groenstraat 45, est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Norman Eley jusqu'au 2 mai 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07396. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053600.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

INVESTING PARTNERS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.818.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signatures.

(053622.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

DA ALBA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 106.175.

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la société

Le jour 20 mai 2005, à 10.00 heures, s'est réunie l'assemblée extraordinaire de la société DA ALBA, S.à r.l. pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Révocation Gérant Technique.

Assume la présidence de la séance l'associé unique Monsieur Alfio Di Stefano.

Sur le point à l'ordre du jour, l'assemblée délibère de révoquer le mandat de Gérant Technique conféré à Monsieur Barretta Sebastiano en date du 15 février 2005, et de conférer au Gérant Administratif Monsieur Alfio Di Stefano le pouvoir d'engager la société avec sa signature individuelle, à durée indéterminée, jusqu'à nomination du nouveau gérant technique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.00 heures après rédaction et lecture du présent procès-verbal.

Le Président

A. Di Stefano

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08035. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053649.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57044

CAPALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 57.276.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07743, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

FIDUPAR

Signatures

(053627.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

JESTA CAPITAL CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 94.128.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053648.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

JASON CAPITAL CORP. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 101.054.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053651.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

PRIAPEIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.670.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08111, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053653.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.283.625,-.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 91.796.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance du 27 mai 2005 que le siège social de la Société est transféré, en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société.

L'adresse de la Société est, depuis le 30 mai 2005, au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08021. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053686.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

**ATILIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ATILIA S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.464.

L'an deux mille cinq, le deux juin.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATILIA S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 11.464, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 13 novembre 1973, publié au Mémorial C numéro 227 du 24 décembre 1973,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus par Maître Frank Baden, notaire prénommé, en date du 9 décembre 1977, publié au Mémorial C numéro 21 du 6 février 1978 et en date du 13 novembre 1978, publié au Mémorial C numéro 16 du 24 janvier 1979 et aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 8 du 7 janvier 1999.

La séance est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Emile Dax, clerk de notaire, demeurant à Garnich.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie Henryon, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-cinq (56.885) actions sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le président signale que le capital était de quarante-quatre millions six cent quatre-vingt-huit mille cinq cents francs luxembourgeois (LUF 44.688.500,-), représenté par cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-cinq (56.885) actions sans désignation de valeur nominale,

que ce capital a été converti en euros et augmenté à un million cent huit mille euros (EUR 1.108.000,-), représenté par cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-cinq (56.885) actions sans désignation de valeur nominale, ainsi qu'il appert d'un procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire sous seing privé tenue en date du 12 octobre 2000, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 294 du 24 avril 2001.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de la dénomination de la société en ATILIA HOLDING S.A.,

Modification de l'article 1^{er} des statuts y afférent;

2. Augmentation du nombre des actions en remplaçant chaque action par 2 actions nouvelles également sans désignation de valeur nominale, de sorte que le capital de la société sera donc de EUR 1.108.000,- (un million cent huit mille) représenté par 113.770 (cent treize mille sept cent soixante-dix) actions sans désignation de valeur nominale;

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

4. Ajouter la phrase suivante au premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts:

En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Modification afférentes de l'article 1^{er} des statuts;

5. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la société en ATILIA HOLDING S.A. de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de ATILIA HOLDING S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des actions en remplaçant chaque action par 2 actions nouvelles également sans désignation de valeur nominale, de sorte que le capital de la société sera donc de EUR 1.108.000,- (un million cent huit mille euros) représenté par 113.770 (cent treize mille sept cent soixante-dix) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article cinq (5) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 5. «Le capital social est fixé à un million cent huit mille euros (EUR 1.108.000,-), représenté par cent treize mille sept cent soixante-dix (113.770) actions sans désignation de valeur nominale.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'ajouter la phrase suivante au premier alinéa de l'article sept (7) des statuts, de sorte que le premier alinéa de l'article sept (7) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 7. 1^{er} alinéa. «La société a le pouvoir d'acquérir ses propres actions souscrites et entièrement libérées dans les conditions indiquées par l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, étant entendu que cette acquisition ne pourra être faite qu'au moyen de sommes distribuables y compris la réserve extraordinaire constituée au moyen de fonds touchés par la société, comme prime d'émission sur l'émission et ses propres actions ou du produit d'une nouvelle émission effectuée en vue de ce rachat. En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée par la valeur de la pleine propriété des actions et par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux tables de mortalité en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Dax, S. Henryon, S. Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 juin 2005, vol. 908, fol. 30, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 juin 2005.

F. Kessler.

(055172.3/219/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

**ATILIA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ATILIA S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 11.464.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 juin 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 juin 2005.

F. Kessler.

(055186.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

POLARIS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 99.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2005

En date du 25 mai 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Giampiero Gambaro, en qualité d'Administrateur, en date du 5 avril 2005;
- de ratifier la cooptation de Monsieur Alexandre Damians Belart, en qualité d'Administrateur, en date du 5 avril 2005, en remplacement de Monsieur Giampiero Gambaro;
- de renouveler les mandats de Monsieur Giovanni Mazzali, Monsieur Francesco Gentiloni Silveri, Monsieur Michele Calcaterra, Monsieur Patrick Zurstrassen, Monsieur Fermin Fernandez, Madame Francesca De Bartolomeo et Monsieur Alexandre Damians Belart, en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2006;
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2005, réf. LSO-BF04144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053656.3/1024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

MILESTONE STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.070.

* Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue à Luxembourg le 20 juin 2005 que le siège social de la Société est désormais sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

* L'adresse de l'administrateur TMF CORPORATE SERVICES S.A. est désormais sis 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

* L'adresse du commissaire (anciennement FIDUCIAIRE DE L'ALLIANCE EUROPEENNE DE CONSEIL, S.à r.l. désormais L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l.), est actuellement sis 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

H. Neuman / S. Mellinger

Administrateur / Fondée de pouvoirs

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053654/805/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

OBERON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 5.821.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053655.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ISROP PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 21.207.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053658.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ACTINTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.444.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053663.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ADLEEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 90.936.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053665.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

BRITT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06984, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053669.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

BRITT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06985, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053668.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

BRITT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF06988, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053667.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ASTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 51.114.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053666.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

LSF5 STEAKHOUSE LOANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 106.063.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance du 27 mai 2005 que le siège social de la Société est transféré, en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société.

L'adresse de la Société est, depuis le 30 mai 2005, au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LSF5 STEAKHOUSE LOANS, S.à r.l.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08022. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053689.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57049

IFDC INVESTMENT MANAGEMENT CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 74.454.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée») de la Société qui s'est tenue le 30 novembre 2004 à 11 heures au siège social de la Société

Première résolution

L'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, aux fonctions de réviseur d'entreprises, en remplacement de DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg. Les comptes de la Société au 31 décembre 2004 seront audités par KPMG AUDIT.

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07945. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053670.3/3085/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

IFDC INVESTMENT MANAGEMENT CO. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 74.454.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire («l'Assemblée») des actionnaires tenue au siège social de la société le 10 juin 2005 à 11 heures

Résolution 5

«L'Assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateurs de MM. Albert Abehsera, Michel Hardy, Vincent Goy et BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG (représentée par MM. Alan Dundon, Alain Limage, Craig Feddersen et Georg Lasch) pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2006.»

Résolution 6

«L'Assemblée décide de reconduire le mandat du réviseur d'entreprises, KPMG AUDIT, Luxembourg, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2006.»

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053671.3/3085/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

INGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 41.752.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053673.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ORDINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 91.629.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07188, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053676.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57050

PIVOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.700.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053677.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

THE CREATIVE LOGIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 97.661.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(053679.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

LSF A&T INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,-.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 89.368.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du conseil de gérance du 27 mai 2005 que le siège social de la Société est transféré, en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société.

L'adresse de la Société est, depuis le 30 mai 2005, au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LSF A&T INVESTMENTS, S.à r.l.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08023. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053690.3/253/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

VILLA DIFFERDANGE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 95.771.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme VILLA DIFFERDANGE S.A., ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 95.771), constituée originellement sous la dénomination sociale de L.06 VILLA DIFFERDANGE, suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1090 du 21 octobre 2003,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 août 2004, publié au Mémorial C numéro 1159 du 16 novembre 2004, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en VILLA DIFFERDANGE S.A.,

ayant un capital social fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (310,- EUR).

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Eric Lux, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Bertrange.

Le président désigne comme secrétaire Madame Brigitte Laschet, employée privée, demeurant professionnellement à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christophe Poinot, expert comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux re-

présentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société VILLA DIFFERDANGE S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne la société anonyme IKOGEST, ayant son siège social à L-8070 Bertrange, Atrium Business Park, 31, Zone d'Activités Bourmicht, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 31.721), comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent quatre-vingts euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. Lux, B. Laschet, Ch. Poinot, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 juin 2005, vol. 531, fol. 95, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 15 juin 2005.

J. Seckler.

(055191.3/231/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2005.

SOLIDAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8370 Hobscheid, 6A, rue de Kreuzerbuch.

R. C. Luxembourg B 87.538.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 7 mai 2004 que:

1. A démissionné de son poste d'administrateur:

- JOPSA S.A., dont le siège est établi à Luxembourg;

2. A été élu au poste d'administrateur, en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

- Monsieur Gerardo Fiore, administrateur de société, demeurant à L-8370 Hobscheid, 6A, rue de Kreuzerbuch. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053697.3/677/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57052

SEAFAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.426.

L'an deux mille cinq, le dix mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEAFAR S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 81.426, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 28 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 950 du 2 novembre 2001, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les quatre cents (400) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} jeudi du mois d'août à 16.00 heures au 3^e lundi du mois de mai à 15.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^e lundi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} jeudi du mois d'août à 16.00 heures au 3^e lundi du mois de mai à 15.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. 1^{er} alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^e lundi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 mars 2005, vol. 430, fol. 97, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(056884.2/242/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SEAFAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.426.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(056888.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

57053

MOMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.259.

L'an deux mille cinq, le dix mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MOMIS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 80.259, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 20 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 693 du 29 août 2001, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille cinq cents (1.500) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 2^e mardi du mois de septembre à 15 heures au 2^e vendredi du mois de mai à 10.00 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^e vendredi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 2^e mardi du mois de septembre à 15.00 heures au 2^e vendredi du mois de mai à 10.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. 1^{er} alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 2^e vendredi du mois de mai à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 21 mars 2005, vol. 430, fol. 97, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(056894.2/242/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

MOMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.259.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(056895.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SOLOTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4842 Rodange, 39-41, rue de la Terre Noire.
R. C. Luxembourg B 72.905.

L'an deux mille cinq, le quinze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOLOTER S.A., ayant son siège social à L-4842 Rodange, 39-41, rue de la Terre Noire, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 72.905, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 24 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 26 janvier 2000, numéro 89.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 4 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 9 juillet 2004, numéro 709.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-François Houver, ingénieur, demeurant à Boulogne-sur-Mer (F).

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Marco Fieger, comptable, demeurant professionnellement à Bertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées et validées par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Ajoute à l'objet social de «La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise générale de construction, la construction de tous types d'immeubles commerciaux, industriels et résidentiels et les relatives infrastructures, le design, la décoration, l'ameublement, la conception, ainsi que le commerce, l'achat et la vente de tous immeubles et matériaux de construction.»

2.- Modification subséquente de l'article 4 des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui précède.

3.- Modification des pouvoirs de signatures.

4.- Modification subséquente de l'article 9 des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui précède.

5.- Autorisation à donner au conseil d'administration pour nommer deux administrateurs-délégués.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'étendre l'objet social de la société et modifie le premier alinéa de l'article 4 des statuts comme suit:

«La société a pour objet:

- l'exploitation d'une entreprise générale de construction, la construction de tous types d'immeubles commerciaux, industriels et résidentiels et les relatives infrastructures, le design, la décoration, l'ameublement, la conception, ainsi que le commerce, l'achat et la vente de tous immeubles et matériaux de construction.

- l'exploitation d'une entreprise de terrassements, d'excavation de terrains et de canalisations, et de location de machines.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier les pouvoirs de signature des administrateurs et donne à l'article 9 des statuts la teneur suivante:

«La société se trouve engagée, vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature d'un autre administrateur.»

Troisième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer deux administrateurs-délégués.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-F. Houver, S. Mathot, M. Fieger, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, vol. 148S, fol. 88, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juin 2005.

P. Bettingen.

(056849.3/202/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

HUDSON EURO CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 50.699.500.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 72.175.

Il résulte d'une lettre de démission du 23 mai 2005 que M. Thomas O'Neill a démissionné en tant que gérant de la Société avec effet au 10 mars 2005.

Il résulte de la démission ci-dessus que le conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

- M. David Emm,

- M. Forrest Whittaker.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

HUDSON EURO CO, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053691.3/253/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

EUROPEAN MOBILE COMMUNICATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.145.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF08025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(053693.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

ARIANESPACE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 55.425.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration, tenue en date du 13 mai 2003, que le conseil d'administration de la Société a décidé, d'accepter le départ effectif de M. Gerhard Schultz de sa fonction de délégué à la gestion journalière et ce à la date effective du 7 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053701.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

INSTANTEL HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 83.663.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07916, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(053694.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

INSTANTEL HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 83.663.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07918, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(053695.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

INSTANTEL HOLDING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 83.663.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07920, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

Signature.

(053696.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SFEIR BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlinge, 4A, Z.I. am Brill.
R. C. Luxembourg B 76.899.

L'an deux mille cinq, le treize juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SFEIR BENELUX S.A., avec siège social à L-3961 Ehlinge, 4A, Z.I. am Brill, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 29 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 868 du 30 novembre 2000, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 76.899.

Les statuts de la société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentant, du 27 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 24 juillet 2001, numéro 563.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg,

qui désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Daniel Reding, expert-comptable, demeurant professionnellement à Bertrange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Nomination d'un administrateur-délégué;

2. Modification des pouvoirs de signature;

3. Modification subséquente de l'article 10 des statuts pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

En application de l'article 9 des statuts de la société, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer un administrateur-délégué en son sein.

Deuxième résolution

L'assemblée décide par ailleurs de modifier les pouvoirs de signature et d'adapter en conséquence l'article 10 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société se trouve engagée, vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes, ou conjointement avec la signature de l'un des deux autres administrateurs».

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Mathot, S. Hennericy, D. Reding, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2005, vol. 24CS, fol. 57, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 juin 2005.

P. Bettingen.

(056846.3/202/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

SFEIR BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlange, 4A, Z.I. am Brill.

R. C. Luxembourg B 76.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 juin 2005.

P. Bettingen.

(056847.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

KURT BEIER LUXEMBOURG, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.

H. R. Luxembourg B 43.680.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendfünf, den neunundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft KURT BEIER A/S, mit Sitz in DK-6710 Esbjerg V, 20 Handvaerkervej, eingetragen im Handelsregister von Kopenhagen unter der Nummer A/S183449,

hier vertreten durch ihren Direktor Herrn Kurt Beier, geboren am 16. April 1949 in Kopenhagen, wohnhaft in DK-6710 Esbjerg, Søbakken 3.

Welche Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersuchte ihre Erklärungen folgendermaßen zu beurkunden:

I.- Die Komparentin ist die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung KURT BEIER LUXEMBOURG, S.à r.l., mit Sitz in L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean Seckler, mit Amtswohnsitz zu Junglinster am 18. März 1993, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 328, vom 14. Juli 1993, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Jean Seckler, am 2. Mai 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1142, vom 29. Juli 2002.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Nummer B 43.680.

II.- Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) eingeteilt in 100 (einhundert) Geschäftsanteile von je EUR 125,- (einhundertfünfundzwanzig Euro).

Es geht aus einer privatschriftlichen Urkunde vom 17. Juni 2005, einregistriert in Luxembourg - Sociétés, am 24. Juni 2005, Référence LSO BF/07921, und eingereicht im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg am 27. Juni 2005, hervor, dass die Gesellschaft KURT BEIER A/S, alleiniger Inhaber der hundert (100) Anteile der Gesellschaft ist.

Alsdann nimmt die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt und welche an Platz und Stelle der außerordentlichen Generalversammlung handelt, nachgehende Beschlüsse:

III.- Die Gesellschafterin, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, erklärt dass die Gesellschaft keine Aktivität mehr ausübt, und sie beschließt die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

Die Gesellschafterin handelnd in ihrer Eigenschaft als Liquidatorin der Gesellschaft, erklärt, dass die Liquidation der Gesellschaft den Rechten aller Interessenten gemäss stattgefunden hat und verpflichtet sich sämtliche noch eventuell geschuldete Passiva der Gesellschaft zu übernehmen. Die Liquidation der Gesellschaft ist somit abgeschlossen.

IV.- Dem Geschäftsführer Herrn Gerhard Ludolf, wohnhaft in D-34119 Kassel, Goethestr. 36, wird für die Ausübung seines Mandats als Geschäftsführer Entlastung erteilt.

V.- Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während der gesetzlich vorgeschriebenen Frist von fünf Jahren bei der KURT BEIER A/S, mit Sitz in DK-6710 Esbjerg V, 20 Handvaerkervej, aufbewahrt.

VI.- Die Kosten und Honorare gegenwärtiger Urkunde fallen der Gesellschafterin zur Last.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden in einer ihm kundigen Sprache an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns, Notar, unterschrieben.

Gezeichnet: K. Beier, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2005, vol. 148S, fol. 97, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 4. Juli 2005.

T. Metzler.

(057013.3/222/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

GOLDEN WORLD SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 78.441.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2005, réf. LSO-BF08263, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(053698.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

PROTEMA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 10.165.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 avril 2005

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 4 avril 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06504. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053740.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57059

PALMETTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.017.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 13 mai 2005 que:

* Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

* A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.
Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(053699.3/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

GESTMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.378.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 juin 2005 que:

* Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, a été nommé administrateur-délégué avec pleins pouvoirs pour engager la société sous sa seule signature.

* La cosignature soit de Madame Joëlle Mamane soit de Monsieur Albert Aflalo est obligatoire pour engager la société.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053702.3/677/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SMC SOFTWARE MANAGEMENT CONSULTING, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.
H. R. Luxemburg B 67.707.

—
Im Jahre zweitausendfünf, den dreissigsten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz zu Grevenmacher.

Ist erschienen:

Herr Dr. Manfred Raith, geboren zu Ditzingen (D), am 22. März 1950, Diplom-Mathematiker, wohnhaft in D-63741 Aschaffenburg, Einsteinstrasse 4.

Welcher Komparent handelnd in seinen vorerwähnten Eigenschaften den unterzeichneten Notar ersucht Folgendes zu beurkunden:

Der Komparent Dr. Manfred Raith ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung SMC SOFTWARE MANAGEMENT CONSULTING, S.à r.l., mit Sitz in L-5236 Contern, 6, rue Goell, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 67.707,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar Joseph Gloden mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher am 17. Dezember 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 155 vom 10. März 1999,

abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar Joseph Gloden mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher am 30. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 752 vom 17 Juli 2003.

Der Gesellschafter erklärt eine Gesellschafterversammlung abzuhalten und ersucht den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-5326 Contern, 6, rue Goell nach L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Infolge der obigen Sitzverlegung, erklärt der Gesellschafter Artikel fünf der Satzungen der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg-Stadt.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall an jeden anderen Ort Luxemburg verlegt werden.

Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Verkaufsbüros zu eröffnen.»

Die Kosten und Honorar dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komponenten, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Raith, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 juin 2005, vol. 528, fol. 98, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Stempelpapier auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung auf dem Handels- und Gesellschaftsregister.

Grevenmacher, den 4. Juli 2005.

J. Gloden.

(057451.3/213/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

SMC SOFTWARE MANAGEMENT CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 7, rue Kalchesbrück.

R. C. Luxembourg B 67.707.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(057457.3/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2005.

SEDIAC S.A., SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET CULTURES, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.867.

L'an deux mille cinq, le six juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET CULTURES S.A. en abrégé SEDIAC S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg, sous la Section B et le numéro 43.867,

constituée par acte reçu par le notaire Marc Elter en date 30 avril 1993, publié au Mémorial C de 1993, page 17024, et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'une assemblée sous seing privé en date du 11 mars 2004, publié au Mémorial C de 2004, page 25971.

avec un capital social actuel fixé à cinq cent quatre-vingt-quinze mille deux cent euros (595.200,- EUR), représenté par vingt-quatre mille (24.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros quatre-vingt cents (24,80 EUR) chacune, toutes entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par M. Laurent Forget, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M. Sebastien Felici, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur M. Eric Scussel, employé privé, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 31 décembre au lieu du 30 juin de chaque année, et modification conséquente de l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente-et un décembre de la même année.

2.- Modification de l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. L'assemblée générale se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 3^{ème} mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire précédant, à la même heure.

3.- Dispositions transitoires:

A titre de dispositions transitoires, l'exercice social ayant débuté le 1^{er} juillet 2004, s'est terminé le 31 décembre 2004, tandis que l'exercice courant à partir du 1^{er} janvier 2005, se terminera le 31 décembre 2005,

et conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la société, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2004, se tiendra le 3^{ème} mardi du mois de juin 2005 à 11.00 heures.

4.- Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote unanime les décisions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de changer la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 31 décembre au lieu du 30 juin de chaque année,

et modification en conséquence l'article 20 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 21 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. L'assemblée générale se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le 3^{ème} mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable bancaire précédant, à la même heure.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide, à titre de dispositions transitoires, que l'exercice social ayant débuté le 1^{er} juillet 2004, s'est terminé le 31 décembre 2004,

tandis que l'exercice courant à partir du 1^{er} janvier 2005, se terminera le 31 décembre 2005,

et conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la société, l'assemblée générale appelée à approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2004, se tiendra le 3^{ème} mardi du mois de juin 2005 à 11.00 heures.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: L. Forget, S. Felici, E. Scussel, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2005, vol. 24CS, fol. 54, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2005.

J. Delvaux.

(057161.3/208/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2005.

IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 9.267.

L'an deux mille cinq, le premier juin.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMOSA-INDUSTRIES METALLURGIQUES D'OUTRE-MER S.A., une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 9.267), constituée suivant acte notarié en date du 23 octobre 1970, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 10 du 22 janvier 1971. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 28 septembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 250 du 7 avril 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Myriam Spiroux-Jacoby, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabelle Marechal-Gerlaxhe, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christine Coulon-Racot, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Modification du premier alinéa de l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit le premier jeudi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

L'assemblée générale annuelle aura lieu à cette date pour la première fois en 2005.

2. Divers.

II.- Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier le premier alinéa de l'article 14 des statuts comme suit:

Art. 14. (premier alinéa). «L'assemblée générale annuelle se réunit le premier jeudi du mois de juin à onze heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

L'assemblée générale annuelle se tiendra à cette date à partir de l'année 2005.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Spiroux-Jacoby, I. Marechal-Gerlaxhe, C. Coulon-Racot, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 juin 2005, vol. 893, fol. 92, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 juillet 2005.

J.-J. Wagner.

(062587.2/239/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

LE CAP AZUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 109.171.

—
STATUTES

Before Us, Maître Paul Bettingen notary public, residing in Niederanven, on the sixth of July.

There appeared the following:

LUXROYAL MANAGEMENT S.A., established at 14, rue du Marché aux Herbes in L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 57.636, here represented by Mr Alain Noullet, companies director, acting in his capacity as Managing Director.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The Company's object is, as well in Luxembourg as abroad, in whatsoever form, any industrial, commercial, financial, personal or real estate property transactions, which are directly or indirectly in connection with the creation, management and financing, in whatsoever form, of any undertakings and companies which object is any activities in whatsoever form, as well as the management and development, permanently or temporarily, of the portfolio created for this purpose, as far as the Company shall be considered as a «Société de Participations Financières» according to the applicable provisions.

The Company may take participating interests by any means in any businesses, undertakings or companies having the same, analogous or connected object, or which may favour its development or the extension of its operations.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name LE CAP AZUR, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at thirty thousand Euro (30,000.- EUR) represented by three hundred (300) shares of one hundred Euro (100.- EUR) each, all fully paid-up and subscribed.

The Company may redeem its own shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The shareholders' decision to redeem its own shares shall be taken by an unanimous vote of the shareholders representing one hundred per cent (100%) of the share capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the share capital by cancellation of all the redeemed shares.

Art. 7. Without prejudice to the provisions of article 6, the capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of several managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the manager or the board of managers.
2. These accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve.
3. The decision to pay interim dividends is taken by the sole member or, as the case may be, by an extraordinary general meeting of the members.
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The appearing party has subscribed the following shares as follows:

LUXROYAL MANAGEMENT S.A., prenamed	300 shares
Total	300 shares

The appearing party, represented as stated hereabove, declares to have fully paid the shares by contribution in cash, so that the amount of thirty thousand Euro (30,000.- EUR) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

1) The Company will be administered by the following manager:

* ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., a Luxembourg limited liability corporation, with address at 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 105.263.

The manager is appointed for an unlimited period.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of anyone of the Managers.

2) The address of the corporation is fixed at 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le six juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

LUXROYAL MANAGEMENT S.A., 14, rue du Marché aux Herbes à L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 57.636, ici représentée par Monsieur Alain Noullet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité d'administrateur délégué.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination LE CAP AZUR, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à trente mille euros (30.000,- EUR) représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7. Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de plusieurs gérants. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance.

2. Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice.

3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.

4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

La partie comparante déclare souscrire les parts sociales comme suit:

LUXROYAL MANAGEMENT S.A.	300 parts
Total	300 parts

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versement en espèces, de sorte que la somme de trente mille euros (30.000,- EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La Société est administrée par le gérant suivant:

* ProServices MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec adresse au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 105.263.

Le gérant est nommé pour une période indéterminée.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique d'un des gérants.

2) L'adresse de la Société est fixée au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Noullet, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 24CS, fol. 91, case 7. – Reçu 300 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 juillet 2005.

P. Bettingen.

(061069.3/202/247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l.).

Registered office: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 70.420.

In the year two thousand and five, on June 17.

Before Us, Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the partners of CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, incorporated on June 9, 1999 by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, deed published in the Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 677 of September 9, 1999.

The meeting is presided by Mr. L.J. Bevelander professionally residing in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon, who appoints as secretary Mr Jean-Pierre Schong, professionally residing in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

The meeting elects as scrutineer Mr. J.O.H. van Crugten professionally residing in L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the partners present or represented and the number of parts held by each of them are shown on an attendance list signed by the partners or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all of the parts are represented. The meeting is therefore regularly constituted without any convocation and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting of which the partners have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To change the current object of the company as follows:

«The corporate object of the company is all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participation interests in any enterprises in whatever form, the administration, management, the control and development of these participating interests.

The Company may take any action to safeguard its rights and carry out any transactions, whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the Company will remain within the limits established by the law of 31st July, 1929 and article 209 in company law as amended.»

2. To change the company name from CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l. to CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

3. To amend article 1 and article 3 of the statutes in order to adapt them to the resolutions taken on basis of the agenda.

4. To amend article 5 of the statutes on basis of the decision taken at the extraordinary general meeting of partners held in Mamer on November 30, 2001.

5. Miscellaneous.

After the foregoing is approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The assembly decides to change the current object of the company as follows:

«The corporate object of the company is all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participation interests in any enterprises in whatever form, the administration, management, the control and development of these participating interests.

The Company may take any action to safeguard its rights and carry out any transactions, whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the Company will remain within the limits established by the law of 31st July, 1929 and article 209 in company law as amended.»

Second resolution

The assembly decides to change the company name from CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l. to CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

Third resolution

The assembly decides to amend the articles 1 and 3 of the statutes in order to adapt them to the resolutions taken on basis of the agenda.

Art. 1. Name. The Company has as denominated CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

Art. 3. Object. The corporate object of the company is all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participation interests in any enterprises in whatever form, the administration, management, the control and development of these participating interests.

The Company may take any action to safeguard its rights and carry out any transactions, whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes.

In all the operations indicated hereabove, as well as in its whole activity, the Company will remain within the limits established by the law of 31st July 1929 and article 209 in company law as amended.

Fourth resolution

The assembly decides to amend the article 5 of the statutes in order to adapt it on basis of the decision taken at the extraordinary general meeting of partners held in Mamer on November 30, 2001.

Art. 5. The corporate capital of the company is set at EUR 7,532,751.59 (seven million five hundred thirty-two thousand seven hundred fifty one Euro fifty nine cents) represented by 16,600 (sixteen thousand six hundred) parts with a nominal value of 453.78 EUR (four hundred fifty three Euro seventy eight cents), each fully paid-up.

Evaluation - Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,000.- EUR.

Nothing else being on the agenda, the chairman closes the meeting.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing people, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Made in Mamer, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille cinq, le 17 juin.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l., avec siège social au 106, route d'Arlon, L-8210 Mamer, constituée suivant acte reçu le 9 juin 1999 par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 677 du 9 septembre 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. L.J. Bevelander demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon,

qui désigne comme secrétaire M. Jean-Pierre Schong demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon,

l'assemblée choisit comme scrutateur M. J.O.H. van Crugten demeurant professionnellement à L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les associés présents ou représentés ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent, sont indiqués sur la liste de présence signée par les associés présents ou leurs mandataires, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des associés représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente assemblée extraordinaire a pour ordre du jour:

Agenda:

1. Modification de l'objet actuel de la société comme suit:

«La société a pour objet toutes opérations liées directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises, la gestion, l'administration, le contrôle ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes les mesures de contrôle et de surveillance et accomplir toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Dans toutes les opérations visées ci-dessus ainsi que dans le cadre de toute son activité, la société restera dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.»

2. Modification de la dénomination sociale de la société de CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l. en CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

3. Modification des articles 1^{er} et 3 des statuts afin de les adapter aux résolutions prises sur base de l'agenda.

4. Modification de l'article 5 des statuts afin de l'adapter à la résolution prise lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés tenue à Mamer en date du 30 novembre 2001.

5. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet actuel de la comme suit:

«La société a pour objet toutes opérations liées directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises, la gestion, l'administration, le contrôle ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes les mesures de contrôle et de surveillance et accomplir toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Dans toutes les opérations visées ci-dessus ainsi que dans le cadre de toute son activité, la société restera dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société de CANAL HOUSE INTERNATIONAL, S.à r.l. en CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 1^{er} et 3 des statuts afin de les adapter aux résolutions prises sur base de l'agenda.

Art. 1^{er}. Dénomination. La société a la dénomination sociale CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l.

Art. 3. Objet. «La société a pour objet toutes opérations liées directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises, la gestion, l'administration, le contrôle ainsi que la mise en valeur de ces participations.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes les mesures de contrôle et de surveillance et accomplir toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Dans toutes les opérations visées ci-dessus ainsi que dans le cadre de toute son activité, la société restera dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et l'article 209 de la loi sur les sociétés commerciales.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts afin de l'adapter à la résolution prise lors d'une assemblée générale extraordinaire des associés tenue à Mamer en date du 30 novembre 2001.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de EUR 7.532.751,59 (sept million cinq cent trente-deux mille sept cent cinquante et un euros cinquante-neuf cent), divisé en 16.600 (seize mille six cents) parts sociales, d'une valeur nominale de EUR 453,78 (quatre cent cinquante-trois euros soixante-dix-sept cent), chacune entièrement libérée.

Evaluation - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à approximativement à la somme de 1.000,- EUR.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande de ces mêmes comparants, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mamer, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L.J. Bevelander, J.-P. Schong, J.O.H. van Crugten, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, vol. 148S, fol. 90, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

J. Delvaux.

(061562.3/208/164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

CANAL HOUSE INTERNATIONAL HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 70.420.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 juin 2005, actée sous le n° 338 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(061565.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2005.

PEINTURES ROBIN, Société Anonyme.

Siège social: L-8705 Useldange, 31, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.537.

L'an deux mille cinq, le quatre juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PEINTURES ROBIN, ayant son siège social à L-8705 Useldange, 31, rue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, sous le numéro B 458, constituée suivant acte notarié en date du 29 août 1927, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 61 du 23 septembre 1927 et dont les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 mars 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 415 du 16 avril 2003.

L'Assemblée est ouverte à 17.00 heures sous la présidence de Monsieur Pit Welter, ingénieur, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Paul Theisen, directeur, demeurant à Holzem.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Clasen, employé privé, demeurant à Merttert.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour:

Orde du jour:

1.- Modification de la date de clôture de l'exercice social. L'article 30 des statuts est modifié comme suit: «L'année sociale commence le premier janvier pour finir le trente et un décembre de chaque année.»

2.- Modification de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire. L'article 23 des statuts est modifié comme suit: «Les Assemblées Générales auront lieu le troisième samedi du mois de mai à 10.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations».

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'Assemblée Générale a été convoquée par lettres recommandées en date du 15 juin 2005.

IV.- Qu'il appert de cette liste de présence que sur les 3.000 actions en circulation, 2.785 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'exercice social qui commencera désormais le 1^{er} janvier pour finir le 31 décembre de chaque année. Exceptionnellement l'exercice en cours ayant commencé le 1^{er} octobre 2004 se terminera le 31 décembre 2005. En conséquence le premier alinéa de l'article 30 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«L'année sociale commence le premier janvier pour finir le trente et un décembre de chaque année.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'assemblée générale annuelle et de donner au premier alinéa de l'article 23 des statuts la teneur suivante:

«Les Assemblées Générales auront lieu le troisième samedi du mois de mai à 10.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 3, rue de la Déportation, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Welter, P. Theisen, H. Clasen, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 26CS, fol. 88, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2005.

F. Baden.

(062596.3/200/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

PEINTURES ROBIN, Société Anonyme.

Siège social: L-8705 Useldange, 31, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 92.537.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Baden.

(062597.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2005.

RAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 80.419.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

RAN, S.à r.l.

Signature

(053705.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

SOCIETE MARIA RHEINSHEIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 306.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF07024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053711.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

57071

PIVOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.700.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 3 mai 2005 que:

* Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Joëlle Mamane, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Albert Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

* A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:

- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., dont le siège social est établi à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053703.3/677/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

TIS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 90.819.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

TIS FINANCE S.A.

Signatures

(053706.3/815/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

WANSON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Capital social: EUR 61.973,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 25.941.

EXTRAIT

Il ressort des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2005 que les organes de la société sont les suivants, leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004:

Administrateurs:

- Monsieur Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques, né le 4 septembre 1951 à Namur (Belgique), demeurant au 25, rue de Remich, L-5250 Sandweiler;
- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, né le 30 octobre 1952 à Wiltz (Luxembourg), demeurant au 46, route de Luxembourg, L-7240 Bereldange;
- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, né le 28 février 1954 à Anvers (Belgique), demeurant au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

- H.R.T. REVISION, société à responsabilité limitée, 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B n° 51.238.

Lors de cette même assemblée, le siège social de la société a été transféré du 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2005, réf. LSO-BF07259. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053817.3/556/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

GENUA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 33.915.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement en date du 20 juin 2005

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'assemblée générale annuelle a:

- renouvelé les mandats des administrateurs, Monsieur Eric Leclerc, Luxembourg, Monsieur Philippe Gilain, Luxembourg, et Madame Martine Kapp, Luxembourg,
- nommé commissaire aux comptes, en remplacement de CHECK CORP., ALOFI, NIUE: Monsieur Pascal Fabeck, Luxembourg.

Tous les mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2005, réf. LSO-BF07671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(053707.3/050/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

MYLENE PRODUCTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 22.601.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2005, réf. LSO-BF06344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2005.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(053709.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

saint-paul luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.170.

Le bilan (comptes annuels) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF07030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053715.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

saint-paul luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 8.170.

Le bilan (comptes consolidés) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2005, réf. LSO-BF07032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Signature.

(053716.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2005.
